

OBJET DE LA CONSULTATION

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur deux projets de règlements qui visent à réaménager le site de l'ancienne gare-hôtel Viger dans le quadrilatère délimité par les rues Saint-Antoine Est, Saint-Christophe, Notre-Dame Est et Berri.

La mise en œuvre du projet nécessite l'adoption d'un règlement modifiant le Plan d'urbanisme et d'un règlement sur la démolition, la transformation, la construction et l'occupation des bâtiments sur le site. Ces modifications portent notamment sur les catégories et la mixité des usages, l'affectation du sol, la hauteur et l'alignement des constructions.

La consultation publique tenue par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) le 23 octobre permettra de discuter du projet en général, du concept d'aménagement ainsi que de la circulation, de l'accessibilité et du stationnement. La consultation est ouverte à tous.

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- Bureau d'arrondissement de l'arrondissement Ville-Marie, 888, boul. de Maisonneuve Est, 5e étage;
- Direction du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca

La date limite d'inscription pour présentation orale ou dépôt de mémoire écrit : le 16 novembre 2007

Renseignements à
l'Office de consultation publique de Montréal
Éric Major
Attaché de recherche et de documentation
514 872-8510
xmajoer@ville.montreal.qc.ca



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

CONSULTATION PUBLIQUE

PROJET DE REDÉVELOPPEMENT DU SITE DE LA GARE-HÔTEL VIGER

SÉANCE D'INFORMATION ET DE QUESTIONS

23 octobre, à 19h

Lieu : Hôtel Hyatt Regency, Grand Salon B
1255, rue Jeanne-Mance ; Métro Place-des-Arts

SÉANCE D'AUDITION DES MÉMOIRES

21 novembre, 19h

Lieu : Office de consultation publique
de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14e étage ;
Métro Peel



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Projet gare Viger
Doc. 1.3

ocpm.qc.ca

LE PROJET

La société en commandite DMC Viger Internationale souhaite créer une destination urbaine qui se veut un appui au développement touristique tout en étant un apport important pour le développement résidentiel à l'est de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Ce projet permet de compléter le développement de Faubourg Québec et de créer un lieu de transition entre ce quartier neuf et le Vieux-Montréal. Le projet se réalisant en partie à l'intérieur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, il est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet prévoit la réalisation d'un ensemble mixte comprenant la mise en valeur de la gare-hôtel Viger ainsi que la conservation du mur de façade de la gare Berri. L'ensemble des immeubles rénovés et construits représentera une surface de plancher de 82 523 m² combinant un hôtel de 227 chambres, 126 logements avec services hôteliers, 163 unités résidentielles, des espaces commerciaux sur plusieurs niveaux et un stationnement souterrain de 1600 places. La création de deux espaces libres, accessibles au public est également prévue.

PLAN DU SITE

